



Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires – PHASE I » (PDCESP-I)

N° 003 2024/PR/ADET/DG/DO/DAF/PRMP/SD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) NATIONAL(E) : Spécialiste en sauvegardes environnementale et climatique

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SNEFTP), le Gouvernement de la République du Bénin a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement un financement par les accords de prêts N°2000200006257 et N°5050200001801 du 19/01/2024 afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires–PHASE I» (PDCESP-I), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce crédit pour financer le contrat de recrutement d'un consultant individuel : **Spécialiste en sauvegardes environnementale et climatique**.
2. Le (la) Spécialiste en sauvegardes environnementales et climatiques a pour principale mission d'assurer le respect des règles et des normes indispensables pour la performance environnementale et climatique du projet conformément à la législation béninoise et au système de sauvegarde intégré de la BAD. Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du projet, le/la Spécialiste en sauvegarde environnementales et climatiques assure les tâches ci-après :
 - Aider à la planification des activités du projet en matière de sauvegardes environnementale et climatique conformément aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES), et aux Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), et aux mesures de résilience climatique et de sobriété carbone ;
 - S'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et des exigences du Système de Sauvegarde Intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegarde environnementale dans la conduite des activités du projet ;
 - Participer à la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) en veillant à l'intégration, aussi bien dans le DAO que dans les marchés/Contrats de travaux, des clauses environnementales et sociales à respecter par l'Entreprise/Maitre d'œuvre ;
 - Assurer la prise en compte des questions liées au changement climatique et la transition écologique dans les curricula de formation à travers des modules spécifiques sur l'agriculture biologique et climato-intelligente, l'accord de Paris et les CDNs, les audits/bilans énergétiques, l'efficacité énergétique et le bilan carbone dans le secteur de l'énergie, les systèmes de MRV (monitoring, reporting and vérification), etc.
 - Assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES lors des travaux et participer à la collecte de l'ensemble des données permettant de faire le suivi-évaluation du volet environnemental et climatique du projet ;
 - Produire en collaboration avec son collègue Spécialiste en sauvegarde sociales, les rapports mensuels de suivi environnemental et social rendant compte de la mise en œuvre des aspects environnementaux et sociaux sur le projet ;
 - Exécuter toutes tâches à lui confiées par le Directeur Général de l'ADET en relation avec son domaine d'intervention ou allant dans le sens de l'amélioration du suivi du projet et de la réalisation des objectifs de l'Unité de Coordination.
3. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique invite les consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. L'intérêt manifesté par un(e) consultant(e) n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le (la) retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (document, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc).

4. Qualifications et expériences minimales requises :

- Avoir un Diplôme de niveau Bac+5 ans en gestion de l'environnement, génie de l'environnement, aménagement et gestion des ressources naturelles, sciences naturelles (Ecologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base.
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en gestion environnementale et climatique, mise en œuvre et suivi de PGES.
- Avoir réalisé ou participé au moins à cinq (05) missions d'élaboration d'EIES.
- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions de suivi et surveillance environnementale et sociale de PGES de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (BM, BAD, etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023).
- Avoir réalisé ou participé à deux (2) missions en matière de gestion et d'intégration des questions climatiques (adaptation & atténuation) dans le cadre des projets infrastructurels.
- Avoir des formations complémentaires en matière d'évaluation environnementale et sociale, changement climatique, ou toutes autres formations spécifiques incluant le développement durable au cours des cinq (5) dernières années serait un atout.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires notamment les Termes de Références (TDR) auprès de la Personne responsable des Marchés Publics de l'ADET à Cotonou, E-mail : secretariat_adet@adet.bj, 4ème étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17heures 30 minutes (GMT+1) et/ou sur le site web : www.adet.bj à compter du mercredi 17 juillet 2024.

5. Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ADET et portant en objet le titre du poste et les références de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- un curriculum vitae détaillé sur au plus quatre (4) pages, précisant les expériences acquises surtout en lien avec la mission ;
- une copie des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences professionnelles ;
- une copie des diplômes et attestations de formation ;
- une copie d'une pièce d'identité valide.

6. Critères de sélection

La sélection sera effectuée en deux (2) étapes successives :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des consultants de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

L'évaluation des CV des candidats qualifiés retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères et du barème de notation ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
	I – Qualifications Générales	30
I.1	Diplôme Diplôme de niveau Bac+5 ans en gestion de l'environnement, génie de l'environnement, aménagement et gestion des ressources naturelles, sciences naturelles (Ecologie, Biologie, Botanique, etc.), géographie ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base = 8 points	8
I.2	Formation complémentaire Formation complémentaire en matière d'évaluation environnementale et sociale, changement climatique, ou toutes autres formations spécifiques incluant le développement durable au cours des cinq (5) dernières années = 2 points	2

N°	Critères d'évaluation	Nombre maximum de points
I.3	Expérience professionnelle générale à un poste de niveau équivalent -Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en gestion environnementale et climatique, mise en œuvre et suivi de PGES : 20 points - Inférieur à 5 ans = 0 point - cinq (5) ans d'expérience : 15 points - Plus de cinq (5) ans d'expérience : 0,5 point supplémentaire par année d'expérience dans la limite de 5 points	20
	II – Adéquation pour la mission	70
II.1	- Avoir réalisé ou participé à cinq (05) missions d'élaboration d'EIES : 8 points par mission d'EIES dans la limite de 40 points	40
II.2	- Avoir réalisé ou participé à deux (02) missions de suivi et surveillance environnementale et sociale de PGES de projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (BM, BAD, etc.) au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) : 10 points par mission de PGES dans la limite de 20 points	20
II.3	Avoir réalisé ou participé à deux (2) missions en matière de gestion et d'intégration des questions climatiques (adaptation & atténuation) dans le cadre des projets infrastructurels : 5 points par mission	10
	Total	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. En cas d'égalité de points entre des candidats, la préférence sera accordée au candidat qui justifie du plus grand nombre de missions spécifiques réalisées conformes au sous-critère II-1.

Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-dessus cité sera invité à négocier un contrat.

- Les dossiers de candidatures rédigés en langue française contenus dans une enveloppe fermée et portant expressément la mention « Candidature pour le recrutement d'un consultant individuel :(indiquer l'intitulé du poste) » devront être déposés, au plus tard le mardi 30 juillet 2024, à 17 heures précises (GMT+1) au secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), sis au 4ème étage de l'immeuble COOP GANHI Cotonou, Tél: +229 53 22 22 22, email : secretariat.adet@adet.bj.

Cotonou, le 16 juillet 2024

Pour l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique,
Le Directeur Général



Fructueux S. AHO